

40	10/04/2019	BE 0432.618.812	48	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19099.00365	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À  
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **Safran Aero Boosters**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Route de Liers

N°: 121

Boîte:

Code postal: 4041

Commune: Milmort

Pays Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Liège

Adresse Internet: [www.safran-aero-boosters.com](http://www.safran-aero-boosters.com)

Numéro d'entreprise

BE 0432.618.812

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

27-05-2016

COMPTE ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée  
générale du

28-03-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2018

au

31-12-2018

Exercice précédent du

01-01-2017

au

31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.4, C 6.4.2, C 6.5.2, C 6.17, C 6.18.2, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**LALLEMAND Philippe**

Directeur de Société  
Rue Joseph Raskin 17  
4000 Liège  
BELGIQUE

Début de mandat: 24-03-2016

Fin de mandat: 28-03-2019

Administrateur

**EVEN Bruno**

Avenue Debasseux 5  
78150 Le Chesnay  
FRANCE

Début de mandat: 27-07-2016

Fin de mandat: 22-03-2018

Administrateur

**ANDRIES Olivier**

Impasse Jean Moulin 2  
31170 Tournefeuille  
FRANCE

Début de mandat: 24-03-2016

Fin de mandat: 28-03-2019

Administrateur

**ABRIAL Stéphane**

Avenue Mozart 114  
75016 Paris  
FRANCE

Début de mandat: 24-03-2016

Fin de mandat: 11-12-2018

Administrateur

**PRETE Yves**

Directeur de Société  
Rue Vieille Foulerie 1  
4671 Saive  
BELGIQUE

Début de mandat: 22-03-2018

Fin de mandat: 01-02-2019

Administrateur délégué

**LEPOT François**

Directeur de société  
rue Adolphe Anten 25  
4430 Ans  
BELGIQUE

Début de mandat: 01-02-2019

Fin de mandat: 25-03-2021

Administrateur délégué

N°	BE 0432.618.812		C 2.1
----	-----------------	--	-------

**HARANT** François

Rue du guerrier Celte 1  
94150 RUNGIS  
FRANCE

Début de mandat: 11-12-2018

Fin de mandat: 25-03-2021

Administrateur

**MOREAU-LEROY** Hélène

Avenue Sylvestre 20  
92270 BOIS-COLOMBES  
FRANCE

Début de mandat: 11-12-2018

Fin de mandat: 28-03-2019

Administrateur

**SAUDO** Franck

Avenue Norman Prince 21  
64000 Pau  
FRANCE

Début de mandat: 22-03-2018

Fin de mandat: 11-12-2018

Administrateur

**ORSINI** Jean-Jacques

Rue de la Clairière 63  
77380 Combs-la-ville  
FRANCE

Début de mandat: 24-03-2017

Fin de mandat: 26-03-2020

Président du Conseil d'Administration

**ERNST & YOUNG RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCRL** (B00160)

BE 0446.334.711  
De Kleetlaan 2  
1831 Diegem  
BELGIQUE

Début de mandat: 24-03-2017

Fin de mandat: 26-03-2020

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

**VAN HOOF** Eric  
Réditeur d'entreprise  
De Kleetlaan 2  
1831 Diegem  
BELGIQUE

N°	BE 0432.618.812		C 2.2
----	-----------------	--	-------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>Frais d'établissement</b>	6.1	20		
		21/28	<b>186.340.370</b>	<b>192.746.014</b>
<b>Actifs immobilisés</b>	6.2	21	<b>22.045.030</b>	<b>53.660.767</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.3	22/27	<b>98.136.784</b>	<b>85.153.846</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains et constructions		22	13.047.568	10.703.417
Installations, machines et outillage		23	51.532.693	36.142.498
Mobilier et matériel roulant		24	5.538.582	4.351.917
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	28.017.941	33.956.014
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>66.158.556</b>	<b>53.931.401</b>
Entreprises liées	6.15	280/1	66.125.776	53.905.686
Participations		280	47.250.532	37.495.814
Créances		281	18.875.245	16.409.871
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	32.780	25.715
Actions et parts		284	14.428	14.428
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	18.352	11.287
<b>Actifs circulants</b>	29/58		<b>1.124.179.568</b>	<b>926.883.876</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>	29		<b>11.126.488</b>	<b>21.157.452</b>
Créances commerciales	290		11.126.488	21.157.452
Autres créances	291			
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>	3		<b>184.745.174</b>	<b>148.261.540</b>
Stocks	30/36		184.745.174	148.261.540
Approvisionnements	30/31		47.494.219	32.266.721
En-cours de fabrication	32		75.028.088	63.674.752
Produits finis	33		32.302.359	29.903.420
Marchandises	34			
Immeubles destinés à la vente	35			
Acomptes versés	36		29.920.508	22.416.647
Commandes en cours d'exécution	37			
<b>Créances à un an au plus</b>	40/41		<b>255.725.146</b>	<b>245.220.378</b>
Créances commerciales	40		216.682.475	203.586.837
Autres créances	41		39.042.671	41.633.541
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres	50			
Autres placements	51/53			
<b>Valeurs disponibles</b>	54/58		<b>671.831.347</b>	<b>512.084.251</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>751.413</b>	<b>160.255</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>1.310.519.938</b>	<b>1.119.629.890</b>

N°	BE 0432.618.812		C 3.2
----	-----------------	--	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux propres</b>			<b>553.380.826</b>	<b>488.810.410</b>
<b>Capital</b>	6.7.1	10/15	<b>54.889.224</b>	<b>54.889.224</b>
Capital souscrit		10	54.889.224	54.889.224
Capital non appelé		100		
<b>Primes d'émission</b>		101		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		11		
<b>Réserves</b>		12		
Réserve légale		13	<b>5.488.923</b>	<b>5.488.923</b>
Réserves indisponibles		130	5.488.923	5.488.923
Pour actions propres		131		
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311		
Réserves disponibles		132		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	133		
<b>Subsides en capital</b>		14	<b>486.888.095</b>	<b>425.240.939</b>
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		15	<b>6.114.585</b>	<b>3.191.325</b>
<b>Provisions et impôts différés</b>		19		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		16	<b>132.433.116</b>	<b>112.061.674</b>
Pensions et obligations similaires		160/5	<b>132.389.121</b>	<b>111.977.653</b>
Charges fiscales		160	8.615.191	12.812.017
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
<b>Impôts différés</b>		164/5	123.773.931	99.165.636
<b>Dettes</b>		168	<b>43.995</b>	<b>84.021</b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17/49	<b>624.705.995</b>	<b>518.757.806</b>
Dettes financières		17	<b>104.394.970</b>	<b>107.185.393</b>
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	104.394.970	107.185.393
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>512.965.718</b>	<b>405.450.395</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	14.562.191	4.599.618
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	221.697.424	164.580.554
Fournisseurs		440/4	221.697.424	164.580.554
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	155.780.648	121.482.682
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	35.220.963	37.595.599
Impôts		450/3	1.620.382	4.373.375
Rémunérations et charges sociales		454/9	33.600.581	33.222.224
Autres dettes		47/48	85.704.492	77.191.943
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>7.345.308</b>	<b>6.122.018</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>1.310.519.938</b>	<b>1.119.629.890</b>

N°	BE 0432.618.812		C 4
----	-----------------	--	-----

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>				
Chiffre d'affaires	6.10	70/76A	<b>852.266.487</b>	<b>790.823.920</b>
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		70	787.082.000	732.272.340
Production immobilisée		71	15.305.166	-1.741.978
Autres produits d'exploitation	6.10	72	39.019.377	48.100.473
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	74	10.859.944	12.193.085
76A				
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>701.201.411</b>	<b>667.433.515</b>
Approvisionnements et marchandises		60	381.950.044	336.865.039
Achats		600/8	395.228.568	348.745.823
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-13.278.524	-11.880.783
Services et biens divers		61	72.151.093	62.637.294
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	137.035.065	127.047.065
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	83.165.027	108.869.547
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-132.924	2.931.649
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	20.411.468	26.486.368
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	6.621.638	2.596.552
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+/-)	9901	<b>151.065.076</b>	<b>123.390.405</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>2.239.301</b>	<b>1.602.257</b>
Produits financiers récurrents		75	274.279	438.091
Produits des immobilisations financières		750	193.228	285.632
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	81.051	152.458
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	1.965.022	1.164.166
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>215.796</b>	<b>2.221.798</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	215.796	2.221.798
Charges des dettes		650	62.317	34.435
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	153.479	2.187.363
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+/-)	9903	<b>153.088.582</b>	<b>122.770.863</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780	<b>27.016</b>	<b>39.357</b>
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+/-)	67/77	<b>10.750.693</b>	<b>1.860.344</b>
Impôts		670/3	10.750.693	9.966.601
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		8.106.257
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+/-)	9904	<b>142.364.905</b>	<b>120.949.876</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+/-)	9905	<b>142.364.905</b>	<b>120.949.876</b>

N°	BE 0432.618.812		C 5
----	-----------------	--	-----

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(−)</b>	9906	<b>567.605.844</b>	<b>497.582.318</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(−)	9905	142.364.905	120.949.876
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(−)	14P	425.240.939	376.632.441
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(−)</b>	14	<b>486.888.095</b>	<b>425.240.939</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>80.717.749</b>	<b>72.341.379</b>
Rémunération du capital		694	80.717.749	72.341.379
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**Frais de développement**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXX	<b>752.347.088</b>
8021	6.829.223	
8031		
8041		
8051	<b>759.176.310</b>	
8121P	XXXXXXXXXX	<b>699.787.097</b>
8071	38.325.866	
8081		
8091		
8101		
8111		
8121	<b>738.112.963</b>	
81311	<b>21.063.347</b>	

N°	BE 0432.618.812		C 6.2.2
----	-----------------	--	---------

**Frais de recherche engagés au cours d'un exercice débutant avant le 1er janvier 2016**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8055P	XXXXXXXXXX	
8025		
8035		
8045		
8055		
8125P	XXXXXXXXXX	
8075		
8085		
8095		
8105		
8115		
8125		
81312		

**Frais de recherche engagés au cours d'un exercice débutant après le 31 décembre 2015**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

Codes	Exercice
8056	32.190.154
8126	32.190.154
81313	

N°	BE 0432.618.812		C 6.2.3
----	-----------------	--	---------

**Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	<b>9.367.873</b>
8022	446.661	
8032		
8042		
8052	<b>9.814.534</b>	
8122P	XXXXXXXXXX	<b>8.267.097</b>
8072	565.755	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	<b>8.832.852</b>	
211	<b>981.683</b>	

N°	BE 0432.618.812		C 6.3.1
----	-----------------	--	---------

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Terrains et constructions

#### Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

#### Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

#### Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

#### Plus-values au terme de l'exercice

#### Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

#### Plus-values au terme de l'exercice

#### Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

#### Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

#### Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

#### Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	<b>59.293.018</b>
8161		
8171		
8181	2.916.956	
8191	<b>62.209.974</b>	
8251P	XXXXXXXXXX	
8211		
8221		
8231		
8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	<b>48.589.601</b>
8271	572.805	
8281		
8291		
8301		
8311		
8321	49.162.406	
22	<b>13.047.568</b>	

N°	BE 0432.618.812		C 6.3.2
----	-----------------	--	---------

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Installations, machines et outillage</b>				
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8192P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>182.344.541</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Acquisitions, y compris la production immobilisée	(+/-)	8162	9.659.770	
Cessions et désaffectations		8172	11.985.074	
Transferts d'une rubrique à une autre		8182	15.847.733	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8192	<b>195.866.970</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8252P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Actées	(+/-)	8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre		8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8252	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>146.202.043</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8322P		
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Actés	(+/-)	8272	10.127.520	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302	11.961.680	
Transférés d'une rubrique à une autre		8312	-33.605	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8322	<b>144.334.278</b>	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>		23	<b>51.532.693</b>	

N°	BE 0432.618.812		C 6.3.3
----	-----------------	--	---------

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Mobilier et matériel roulant</b>				
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8193P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>15.350.548</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Acquisitions, y compris la production immobilisée	(+)(-)	8163	2.208.658	
Cessions et désaffectations		8173	1.333.816	
Transferts d'une rubrique à une autre		8183	394.728	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8193	<b>16.620.118</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8253P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Actées	(+)(-)	8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre		8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8253	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>10.998.631</b>
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8323P		
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Actés	(+)(-)	8273	1.382.927	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303	1.333.628	
Transférés d'une rubrique à une autre		8313	33.605	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8323	<b>11.081.536</b>	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>		24	<b>5.538.582</b>	

N°	BE 0432.618.812		C 6.3.5
----	-----------------	--	---------

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Autres immobilisations corporelles</b>				
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8195P	XXXXXXXXXX	<b>1.051.322</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Acquisitions, y compris la production immobilisée	(+/-)	8165		
Cessions et désaffectations		8175	328.293	
Transferts d'une rubrique à une autre		8185		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>		8195	<b>723.029</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8255P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Actées	(+/-)	8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre		8245		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>		8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8325P	XXXXXXXXXX	<b>1.051.322</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>				
Actés	(+/-)	8275		
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305	328.293	
Transférés d'une rubrique à une autre		8315		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>		8325	<b>723.029</b>	
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>		26		

N°	BE 0432.618.812		C 6.3.6
----	-----------------	--	---------

**Immobilisations en cours et acomptes versés**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	<b>33.956.014</b>
8166	14.720.593	
8176	1.499.250	
8186	-19.159.417	
8196	<b>28.017.941</b>	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
27		<b>28.017.941</b>

N°	BE 0432.618.812		C 6.4.1
----	-----------------	--	---------

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Entreprises liées - Participations, actions et parts

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

#### Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

#### Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

#### Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

#### Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

### Entreprises liées - Créances

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

#### Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

(+)(-)

(+)(-)

Valeur comptable nette au terme de l'exercice

Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de

l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	<b>37.495.814</b>
8361	9.754.717	
8371		
8381		
8391	<b>47.250.532</b>	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
8541		
8551		
280	<b>47.250.532</b>	
281P	XXXXXXXXXX	<b>16.409.871</b>
8581	1.667.438	
8591	1.167.087	
8601		
8611	1.965.022	
8621		
8631		
281	<b>18.875.245</b>	
8651		

N°	BE 0432.618.812		C 6.4.3
----	-----------------	--	---------

**Autres entreprises - Participations, actions et parts**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)(-)

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

**Montants non appelés au terme de l'exercice**

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

**Autres entreprises - Crées**

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

(+)(-)

(+)(-)

**Valeur comptable nette au terme de l'exercice**

**Réductions de valeur cumulées sur créances au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	<b>14.428</b>
8363		
8373		
8383		
8393	14.428	
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
8543		
8553		
284	14.428	
285/8P	XXXXXXXXXX	<b>11.287</b>
8583	7.065	
8593		
8603		
8613		
8623		
8633		
285/8	18.352	
8653		

N°	BE 0432.618.812		C 6.5.1
----	-----------------	--	---------

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				(+) ou (-) (en unités)	
<b>SAFRAN AERO BOOSTERS INC</b>  Entreprise étrangère Merchant Street 111 45246 Cincinnati Ohio <b>ETATS-UNIS</b>	Common Stock	100	100		31-12-2018	USD	66.050.000	4.618.000

N°	BE 0432.618.812		C 6.6
----	-----------------	--	-------

## PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

### Placements de trésorerie - Autres placements

#### Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

#### Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

#### Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

#### Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

### Comptes de régularisation

#### Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Licences et cotisations

Exercice
141.288
28.914
539.458
41.754

Intérêts acquis

Prestations à fournir

Divers

N°	BE 0432.618.812		C 6.7.1
----	-----------------	--	---------

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### Etat du capital

#### Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice  
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	54.889.224
100	54.889.224	

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
	54.889.224	7.614.882
8702	XXXXXXXXXX	7.614.882
8703	XXXXXXXXXX	

#### Capital non libéré

Capital non appelé  
Capital appelé, non versé  
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes  
Détenues par ses filiales  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes  
**Engagement d'émission d'actions**  
Suite à l'exercice de droits de conversion  
Montant des emprunts convertibles en cours  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
Suite à l'exercice de droits de souscription  
Nombre de droits de souscription en circulation  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
**Capital autorisé non souscrit**

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition  
Nombre de parts  
Nombre de voix qui y sont attachées  
Ventilation par actionnaire  
Nombre de parts détenues par la société elle-même  
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

DENOMINATION des personnes détenant les droits sociaux dans la société, avec mention de l'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Nature	Droits sociaux détenus			%	
		Nombre de droits de vote	Attachés à des titres	Non liés à des titres		
<b>SAFRAN S.A.</b> Boulevard Général Martial Valin 2 75724 Paris Cedex 15 France	Actions nominatives	5 116 248			67,19%	
<b>WESPAVIA S.A.</b> Avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège	Actions nominatives	2 363 000			31,03%	
<b>SFPI S.A.</b> Avenue Louise 32, bte 4 1050 Bruxelles	Actions nominatives	135 634			1,78%	

N°	BE 0432.618.812		C 6.8
----	-----------------	--	-------

## PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

### **Ventilation de la rubrique 164/5 du passif si celle-ci représente un montant important**

Provisions pour garanties  
Provisions pour exécutions de commande

Exercice
90.957.310
32.816.621

N°	BE 0432.618.812		C 6.9
----	-----------------	--	-------

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

### Ventilation des dettes à l'origine à plus d'un an, en fonction de leur durée résiduelle

#### Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	14.562.191
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	42	<b>14.562.191</b>

#### Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	28.180.000
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	8912	<b>28.180.000</b>

#### Dettes ayant plus de 5 ans à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	76.214.970
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	8913	<b>76.214.970</b>

### Dettes garanties

#### Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	

N°	BE 0432.618.812		C 6.9
----	-----------------	--	-------

Etablissements de crédit  
 Autres emprunts  
 Dettes commerciales  
 Fournisseurs  
 Effets à payer  
 Acomptes reçus sur commandes  
 Dettes fiscales, salariales et sociales  
 Impôts  
 Rémunérations et charges sociales  
 Autres dettes  
**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Codes	Exercice
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

#### **Dettes fiscales, salariales et sociales**

##### **Impôts**

Dettes fiscales échues  
 Dettes fiscales non échues  
 Dettes fiscales estimées

##### **Rémunérations et charges sociales**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale  
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	1.620.382
450	
9076	
9077	33.600.581

#### **Comptes de régularisation**

##### **Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Cotisations & redevances  
 Taxes

Exercice
7.098.550
246.758

N°	BE 0432.618.812		C 6.10
----	-----------------	--	--------

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits d'exploitation</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventes de produits finis		742.296.253	686.281.875
Prestations de services		44.785.747	45.990.465
Ventilation par marché géographique			
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	1.711.150	2.341.783
<b>Charges d'exploitation</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture	9086	1.580	1.550
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	1.541,5	1.473,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	2.192.679	2.048.565
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	93.239.198	87.080.387
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	29.091.304	27.655.377
Primes patronales pour assurances extralégales	622	8.865.635	7.403.978
Autres frais de personnel	623	4.492.263	3.945.819
Pensions de retraite et de survie	624	1.346.664	961.504
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>	(+)(-)		
Dotations (utilisations et reprises)	635	-4.196.827	4.811.205
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	9.388.316	11.836.741
Reprises	9111	9.784.399	8.414.834
Sur créances commerciales			
Actées	9112	263.159	
Reprises	9113		490.258
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115	79.325.344	50.585.872
Utilisations et reprises	9116	58.913.876	24.099.503
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	2.441.064	2.574.829
Autres	641/8	4.180.574	21.723
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096	7	7
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	4,3	4,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	8.048	8.567
Frais pour l'entreprise	617	351.659	338.816

N°	BE 0432.618.812		C 6.11
----	-----------------	--	--------

## RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers récurrents</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats	9125 9126	81.051	133.054
Subsides en capital			
Subsides en intérêts			
Ventilation des autres produits financiers			
Autres produits financiers			19.405
<b>Charges financières récurrentes</b>			
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts</b>	6501 6503		
<b>Intérêts portés à l'actif</b>	6510 6511		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées	653	43.721	38.870
Reprises	6560 6561		
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances			
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations			
Utilisations et reprises			
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
Frais bancaires		109.758	120.983
Récupération d'amortissements			2.027.510

N°	BE 0432.618.812		C 6.12
----	-----------------	--	--------

## PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits non récurrents</b>	76	<b>1.965.022</b>	<b>1.164.166</b>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	76A		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b>	76B	<b>1.965.022</b>	<b>1.164.166</b>
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	1.965.022	1.164.166
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>Charges non récurrentes</b>	66		
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	66A		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	(+)(-)		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6620		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6630		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	664/7	(-)	
<b>Charges financières non récurrentes</b>	6690		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	66B		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations)	(+)(-)		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6621		
Autres charges financières non récurrentes	6631		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	668	(-)	
	6691		

N°	BE 0432.618.812		C 6.13
----	-----------------	--	--------

## IMPÔTS ET TAXES

### Impôts sur le résultat

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises  
Exonération subside en capital  
Déductions pour investissements  
Déduction pour intérêts notionnels  
Déduction pour revenus de brevets

Codes	Exercice
9134	10.740.177
9135	32.000.000
9136	21.259.823
9137	
9138	10.516
9139	10.516
9140	
	13.275.336
	-108.065
	-37.002
	-1.276.420
	-119.544.744

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

### Sources de latences fiscales

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives  
Réserves déduction pour investissements R&T

Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	46.688.777
9142	
	46.688.777
9144	

### Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)  
Par l'entreprise

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	50.092.389	37.906.316
9146	34.551.101	23.567.897
9147	20.293.790	16.010.479
9148	386.557	386.557

N°	BE 0432.618.812		C 6.14
----	-----------------	--	--------

## DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise  
 Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise  
 Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

### Garanties réelles

#### Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés  
 Montant de l'inscription  
 Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription  
 Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés  
 Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

#### Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés  
 Montant de l'inscription  
 Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription  
 Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés  
 Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

### Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan

### Engagements importants d'acquisition d'immobilisations

Immobilisations incorporelles 3.049.000  
 Immobilisations corporelles 23.687.545

### Engagements importants de cession d'immobilisations

### Marché à terme

Marchandises achetées (à recevoir)  
 Marchandises vendues (à livrer)  
 Devises achetées (à recevoir)  
 Devises vendues (à livrer)

9213  
 9214  
 9215  
 9216

### Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

Garanties constituées par établissements de crédit 10.712.240  
 Garanties fournies pour exécution de contrat 7.944.555

### Montant, nature et forme des litiges et autres engagements importants

Garanties reçues de tiers

Exercice  
 24.167.664

## Régimes complémentaires de pension de retraite ou de survie instaurés au profit du personnel ou des dirigeants

### Description succincte

Régimes complémentaires de pension de retraite ou de survie instaurés au profit du personnel :

- Employés & Cadres : la société a prévu un régime d'assurance complémentaire retraite et décès en faveur de son personnel appointé. Celui-ci est basé sur les plans suivants :

(x) Plan de base 'DB' :

définit un but à atteindre correspondant à un multiple de la rémunération annuelle du mois d'avril précédent le départ, différencié selon deux tranches de rémunération et proportionnel au nombre d'années de carrière dans l'entreprise. Le financement de ce plan est exclusivement assuré par le paiement des cotisations patronales en assurance de groupe.

(x) Plan de base 'DC' (cadres engagés à partir du 01/04/2010 et employés engagés à partir du 01/04/2011) :

définit une prime fixée égale à un pourcentage de la rémunération annuelle actuelle différencié selon deux tranches de rémunération. La capitalisation des primes versées donne un capital pension à l'âge de la retraite, fixé à 65 ans. Le financement du plan est assuré exclusivement par le paiement des cotisations patronales en assurance de groupe.

(x) Plan supplétif 'DC' (cadres) :

définit une prime fixée égale à un pourcentage de la rémunération annuelle actuelle différencié selon trois tranches de rémunération. La capitalisation des primes versées donne un capital pension à l'âge de la retraite, fixé à 65 ans. Le financement du plan est assuré à la fois par des cotisations personnelles et par le paiement des cotisations patronales en assurance de groupe.

- Ouvriers : la société a prévu un régime d'assurance complémentaire retraite et décès en faveur de son personnel salarié. Celui-ci est basé sur le plan suivant :

(x) Plan de base 'DB' :

définit une prime fixée égale à un forfait annuel multiplié par le nombre d'années de carrière. Le financement du plan est assuré exclusivement par le paiement des cotisations patronales en assurance de groupe.

Les allocations patronales et cotisations personnelles sont versées périodiquement à l'organisme en charge du financement des pensions. Selon la législation belge, l'employeur doit garantir un rendement minimal applicable tant aux allocations patronales qu'aux cotisations personnelles. A la date de clôture, la compagnie d'assurance/ le fonds de pension nous a informé qu'il n'existe pas un sous-financement des réserves acquises légales par rapport aux réserves mathématiques constituées.

### Mesures prises pour en couvrir la charge

#### Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

#### Nature et impact financier des événements significatifs postérieurs à la date de clôture, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

#### Engagements d'achat ou de vente dont la société dispose comme émetteur d'options de vente ou d'achat

Exercice

#### Nature, objectif commercial et conséquences financières des opérations non inscrites au bilan

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

N°	BE 0432.618.812		C 6.14
----	-----------------	--	--------

**Autres droits et engagements hors bilan dont ceux non susceptibles d'être quantifiés**

Exercice

N°	BE 0432.618.812		C 6.15
----	-----------------	--	--------

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Entreprises liées</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	280/1	<b>66.125.776</b>	<b>53.905.686</b>
Créances subordonnées	280	47.250.532	37.495.814
Autres créances	9271	18.875.245	16.409.871
<b>Créances</b>			
A plus d'un an	9291	<b>135.731.735</b>	<b>139.453.381</b>
A un an au plus	9301	10.926.488	21.157.452
	9311	124.805.247	118.295.929
<b>Placements de trésorerie</b>			
Actions	9321		
Créances	9331		
<b>Dettes</b>			
A plus d'un an	9341		
A un an au plus	9351	<b>251.233.528</b>	<b>158.234.382</b>
	9361		
	9371	251.233.528	158.234.382
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
	9401		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>			
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421	193.228	285.632
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
<b>Entreprises associées</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	9253		
Créances subordonnées	9263		
Autres créances	9273		
<b>Créances</b>			
A plus d'un an	9283		
A un an au plus	9293		
<b>Dettes</b>			
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
	9353		
	9363		
	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
	9403		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>			
<b>Autres entreprises avec un lien de participation</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations	9252		
Créances subordonnées	9262		
Autres créances	9272		
<b>Créances</b>			
A plus d'un an	9282		
A un an au plus	9292		
<b>Dettes</b>			
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
	9352		
	9362		
	9372		

**Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché**

Exercice

N°	BE 0432.618.812		C 6.15
----	-----------------	--	--------

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

Néant

Exercice

N°	BE 0432.618.812	C 6.16
----	-----------------	--------

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

**Les administrateurs et gérants, les personnes physiques ou morales qui contrôlent directement ou indirectement l'entreprise sans être liées à celle-ci ou les autres entreprises contrôlées directement ou indirectement par ces personnes**

### Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

### Garanties constituées en leur faveur

### Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

### Le(s) commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)

#### Emoluments du (des) commissaire(s)

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	161.000
95061	24.460
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

### Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0432.618.812		C 6.18.1
----	-----------------	--	----------

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

**Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, §2 et §3 du Code des sociétés  
Décision de l' Assemblée Générale du 28/03/17 pour les exercices 2018 et 2019.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

SAFRAN SA

boulevard du Général Martial Valin 2

75724 PARIS CEDEX 15

FRANCE

### Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

SAFRAN SA

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

boulevard du Général Martial Valin 2

75724 PARIS CEDEX 15

FRANCE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*:

SAFRAN SA

boulevard du Général Martial Valin 2

75724 PARIS CEDEX 15

FRANCE

---

\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

## Règles d'évaluation

### REGLES D'EVALUATION

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives aux comptes annuels des entreprises, le Conseil d'Administration a arrêté comme suit les règles qui président aux évaluations dans l'inventaire :

#### 1. REGLES GENERALES

Pour tout ce que la loi prévoit impérativement, il sera fait application des principes généraux figurant dans l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976, et des modifications qui ont suivi.

Pour les matières que la loi règle supplémentairement et dans le cas où elle laisse un choix à l'entreprise, le Conseil d'Administration a déterminé les règles particulières d'évaluation mentionnées ci-après.

Il devra être dérogé aux présentes règles d'évaluation ou celles-ci devront être adaptées ou modifiées dans les cas et selon la procédure prévus aux articles 16 et 17 de l'Arrêté Royal, toujours par décision expresse du Conseil d'Administration.

#### 2. POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

##### 2.1 Frais d'établissement

Les frais d'émission d'emprunts et les primes de remboursement sur emprunts, de même que les frais d'augmentation de capital peuvent être portés en frais d'établissement.

Les charges engagées dans le cadre d'une restructuration peuvent être portées à l'actif pour autant qu'il s'agisse de dépenses nettement circonscrites, relatives à une modification substantielle de la structure ou de l'organisation de l'entreprise et que ces dépenses soient destinées à avoir un impact favorable et durable sur la rentabilité de l'entreprise.

Les frais d'établissement font l'objet d'amortissements au taux de 20 % (vingt pour cent) minimum des sommes comptabilisées, à partir du moment de leur enregistrement.

Toutefois, dans le cas où les frais d'émission d'emprunts et les primes de remboursement sur emprunts sont portés à l'actif, leur amortissement est réparti sur toute la durée de l'emprunt concerné.

##### 2.2 Immobilisations incorporelles

###### 2.2.1 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et développement en ce compris les droits d'entrée sont pris en charge comme une dépense de la période au cours de laquelle ils ont été dépensés, sauf si le Conseil d'Administration juge opportun de les porter en immobilisations incorporelles, à leur coût de revient dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de leur valeur probable de rendement futur pour l'entreprise.

###### 2.2.2 Concessions - brevets - licences - savoir-faire - marques et autres droits similaires - goodwill

Les concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques, etc. qui sont acquis de tiers, peuvent être portés à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition. Si de telles immobilisations incorporelles sont créées par l'entreprise, elles sont prises en charge comme une dépense de la période au cours de laquelle elles ont été dépensées, sauf si le Conseil d'Administration juge opportun de les porter à l'actif du bilan à leur coût de revient dans la mesure où celui-ci ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise.

Le goodwill peut être porté à l'actif du bilan sur base de la définition donnée à l'année à l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976 et à ses modifications ultérieures.

###### 2.2.3 Amortissements - réductions de valeurs

Les immobilisations incorporelles provenant :

Soit de la production d'immobilisation par l'entreprise pour elle-même (travaux réalisés en interne)

Soit de la contribution de l'entreprise aux dépenses de développement du programme ou en contrepartie de l'accès à un marché (refacturation de tiers).

Sont amorties selon les caractéristiques des contrats concernés sur une durée ne pouvant excéder 20 ans.

2.2.4 Les autres immobilisations incorporelles non spécifiées en 2.2.3 dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amorties de façon linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation.

##### 2.3 Immobilisations corporelles

###### 2.3.1 Prix d'acquisition

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan :

S'il s'agit de biens achetés à leur prix d'acquisition qui comprend les frais accessoires et les frais d'installation.

S'il s'agit de biens produits par l'entreprise, à leur coût de revient de fabrication. Les frais hors production ne sont pas inclus.

S'il s'agit d'apports, à leur valeur historique diminuée des amortissements déjà réalisés.

###### 2.3.2 Amortissements

Les frais accessoires compris dans le prix d'acquisition sont amortis au même rythme que l'immobilisation principale à laquelle ils sont attachés.

Les durées et les taux d'amortissement retenus sont les suivants :

	Durée	Taux
Terrains	Non amortissables	0,00 %
Constructions	20 ans	5,00 %
Machines	5 ans	20,00 %
Installations	10 ans	10,00 %
Outils spécifiques	5 ans	20,00 %
Matériel d'atelier	5 ans	20,00 %
Mobilier	10 ans	10,00 %
Matériel roulant	5 ans	20,00 %
Voitures	5 ans	20,00 %
Matériel de bureau	5 ans	20,00 %
Matériel informatique	3 ans	33,33 %
Logiciels informatiques internes	3 ans	33,33 %

Les amortissements sont pratiqués sur base de la méthode linéaire en pro rata temporis à partir de la date de mise en service de l'investissement.

Les dérogations autorisées par les lois de relance économique ou autres pourront être appliquées.

Les matériels acquis d'occasion pourront être amortis à un taux plus élevé que celui mentionné ci-dessus.

###### 2.3.3 Amortissements complémentaires ou exceptionnels

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise font l'objet d'un amortissement exceptionnel pouvant ramener leur valeur résiduelle à zéro.

###### 2.3.4 Location - financement et droits similaires

Voir l'article 21 de l'Arrêté Royal du 12 septembre 1983.

#### 2.4 Immobilisation financières

2.4.1 Chaque titre du portefeuille figurant en immobilisations financières est porté séparément dans les comptes, globalement ou par lots identifiés suivant la date de l'acquisition, à son prix d'achat qui ne comprend pas les frais accessoires, et compte tenu des éventuels montants restant à libérer et corrections de valeur y afférentes.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle de chaque titre du portefeuille figurant en immobilisations financières est effectuée de manière à refléter de façon aussi satisfaisante que possible la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

###### 2.4.2 Réductions de valeurs - reprises de réductions de valeurs

Si cette évaluation de chacun des titres en portefeuille est inférieure à la valeur comptable, et si de l'avis du Conseil d'Administration, la moins-value ainsi observée a, partiellement ou totalement, un caractère durable, une réduction de valeur égale à la partie durable de la moins-value ainsi observée est enregistrée.

Si cette évaluation est supérieure à la valeur comptable, aucune plus-value n'est enregistrée sauf si des réductions de valeurs actées depuis l'acquisition n'ont pas encore été reprises. Dans ce cas, une reprise de réduction de valeur, égale à la partie durable de la plus-value ainsi observée, est effectuée à concurrence des réductions de valeur actées antérieurement.

###### 2.4.3 Crées reprises en immobilisations financières

N°	BE 0432.618.812	C 6.19
----	-----------------	--------

Les créances reprises en immobilisations financières sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durables. Les règles d'évaluation des créances à plus d'un an s'appliquent également aux créances reprises en immobilisations financières.

2.5 Créances à plus d'un an

Les créances à plus d'un an sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale. L'inscription au bilan des créances à leur valeur nominale s'accompagne de l'inscription en comptes de régularisation du passif et de la prise en résultats prorata temporis :

- a)des intérêts inclus conventionnellement dans la valeur nominale des créances;
- b)de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur nominale des créances;
- c)de l'escampte des créances remboursables à une date éloignée de plus d'un an qui ne sont pas productives d'intérêt ou qui sont assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible. Cet escampte est calculé au taux du marché applicable à de telles créances, au moment de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise.

Pour les créances payables ou remboursables par versements échelonnés, dont le taux d'intérêt ou de chargement s'applique durant toute la durée du contrat sur le montant initial du financement ou du prêt, les montants respectifs des intérêts et chargements non courus à reporter sont déterminés par application du taux réel au solde restant dû en début de chaque période; ce taux réel est calculé compte tenu de l'échelonnement et de la périodicité des versements.

Les intérêts et chargements ne peuvent être compensés avec les frais, charges et commissions exposés à l'occasion de ces opérations.

Les créances à plus d'un an font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

2.6 Stocks et commandes en cours d'exécution

Les stocks et commandes en cours sont évalués suivant la méthode du prix moyen pondéré.

Le coût de revient des articles fabriqués inclut les frais indirects de production tels que les amortissements et dépenses d'entretien des équipements et des bâtiments, les salaires des personnels indirects d'ateliers et les frais d'approvisionnement sur les matières et les pièces achetées.

Les stocks et commandes en cours sont évalués au prix du marché à la date de clôture de l'exercice lorsque ce dernier prix est inférieur au coût de revient.

Les stocks et commandes en cours font l'objet de réductions de valeur en vue de tenir compte de l'évolution de la valeur de réalisation ou de la valeur vénale de ces biens, ou encore en vue de tenir compte des risques qui sont propres à la nature des produits concernés ou de l'activité de l'entreprise.

Les stocks en magasin font l'objet de réductions de valeur pour tenir compte de la vétusté de certains articles. Les coefficients d'abattements appliqués sur ces stocks à rotation lente ou nulle varient selon les familles de produits.

2.7 Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

L'inscription au bilan des créances à leur valeur nominale s'accompagne de l'inscription en comptes de régularisation du passif et de la prise en résultats prorata temporis :

- d)des intérêts inclus conventionnellement dans la valeur nominale des créances;
- e)de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur nominale des créances.

Les créances à un an au plus font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

2.8 Placements de trésorerie

Les placements de trésorerie sont portés à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Les règles d'évaluation des valeurs mobilières acquises au titre de placements de fonds sont les mêmes que celles exposées au 2.4 en immobilisations financières.

Ils font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable.

2.9 Valeurs disponibles

Les règles d'évaluation des valeurs disponibles sont les mêmes que celles des placements de trésorerie (voir 2.8).

3. POSTES DU PASSIF DU BILAN

3.1 Réserves immunisées

Sont classés sous cette rubrique sous déduction des impôts différés y afférents, les plus-values réalisées et les bénéfices dont l'immunisation fiscale ou la taxation différée est subordonnée à leur maintien dans le patrimoine de l'entreprise, à l'exception des plus-values portées, en application de la législation, en comptes de régularisation.

Sont également classés sous cette rubrique, les amortissements actés sur des immobilisations corporelles ou incorporelles dans la mesure où ils sont établis sur une base dépassant le prix d'acquisition de celles-ci, lorsque l'amortissement sur cette base majorée constitue sous l'angle fiscal une charge déductible.

3.2 Subsides en capital

Sont portés sous cette rubrique, les subsides en capital obtenus des Pouvoirs Publics en considérations d'investissements en immobilisations, sous déduction des impôts différés afférents à ces subsides; ces impôts différés sont portés sous la rubrique du passif "Impôts différés". Ils font l'objet d'une réduction échelonnée, par imputation à la rubrique "Autres produits financiers", au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles ils ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service de ces immobilisations.

Les subsides en capital dont l'obtention n'est pas rattachée à des investissements en immobilisations, sont lors de leur obtention imputés selon le cas à la rubrique "Autres produits d'exploitation" ou à la rubrique "Autres produits financiers".

3.3 Provisions pour risques et charges

Il doit être tenu compte de tous les risques prévisibles et des pertes éventuelles qui ont pris naissance au cours de l'exercice ou au cours d'exercices antérieurs, même s'ils ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés par le Conseil d'Administration.

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

3.4 Dettes à plus d'un an

Les dettes à plus d'un an sont enregistrées à leur valeur nominale.

L'inscription au bilan de dettes à leur valeur nominale s'accompagne de l'inscription en comptes de régularisation de l'actif et de la prise en résultats prorata temporis des intérêts inclus conventionnellement dans la valeur nominale des dettes.

Une correction de valeur est actée si la valeur estimée est supérieure, de façon durable, à la valeur comptable à la date de clôture de l'exercice.

3.5 Dettes à un an au plus

Les dettes à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

L'inscription au bilan des dettes à leur valeur nominale s'accompagne de l'inscription en comptes de régularisation de l'actif et de la prise en résultats prorata temporis des intérêts inclus conventionnellement dans la valeur nominale des dettes.

Une correction de valeur est actée si la valeur de la dette à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable.

Les dettes fiscales, salariales et sociales sont reprises au bilan à leur valeur nominale.

Le montant de la dette de pécule de vacances est déterminé conformément aux dispositions fiscales.

4. EVALUATION DES AVOIRS, DETTES ET ENGAGEMENTS EXPRIMÉS EN MONNAIES ETRANGERES

À cours de l'exercice, toutes les opérations en devises étrangères sont comptabilisées au cours standard de conversion déterminé pour chaque exercice sur base du cours moyen des couvertures ou, en l'absence de couverture, sur base d'une estimation des cours moyens déterminée dans le cadre du budget annuel.

Les avoirs, dettes et engagements à plus d'un an libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique de l'opération.

A la date du bilan, tous les avoirs, dettes et engagements libellés en devises étrangères sont évalués en euros au cours de change de clôture de l'exercice pour la partie excédant les couvertures de change; au cours ferme des contrats de change à terme pour la partie correspondant aux couvertures de change.

Le cours de change de clôture de l'exercice est constitué pour chaque devise par moyenne des cours indicatifs de la Banque Nationale du dernier mois de l'exercice.

Toutefois, si le Conseil d'Administration estime avec prudence, sincérité et bonne foi devoir retenir un cours différents, celui-ci résultera d'un calcul objectif.

Les mali de conversion sont enregistrés ans les charges au compte de résultats.

Les boni de conversion sont enregistrés dans les produits au compte de résultats sauf ceux liés à la partie excédant les couvertures de change de opérations échéant à plus d'un an.

N°	BE 0432.618.812		C 6.20
----	-----------------	--	--------

## Autres informations à communiquer dans l'annexe

### COUVERTURE DE CHANGE

-----  
La société a bénéficié en 2018 d'une couverture de change de 1 USD = 0,84746 EUR  
SUBSIDES EN CAPITAL

-----  
Les montants reçus de la part des pouvoirs publics en 2018 au titre de subside en capital s'élèvent à 2.991.300 €

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**



Conformément aux dispositions légales, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur la gestion de Safran Aero Boosters au cours de l'exercice 2018.

**Activité Commerciale**

*- Production militaire :*

L'activité de production militaire a été globalement en baisse par rapport à 2017, cette activité porte sur la production de pièces de moteurs F110 de General Electric, ainsi que de composants du moteur TP400 équipant l'A400M.

*- Production civile :*

La poursuite de la hausse du trafic aérien mondial et l'arrivée de nouveaux avions plus performants chez les deux grands avionneurs mondiaux ont permis une nouvelle hausse de la production aéronautique. Le contexte général reste cependant plus difficile sur le secteur des avions régionaux et d'affaire ainsi que les gros porteurs. Les éléments marquants de l'année 2018 sont :

- **Hausse significative des ventes des moteurs Leap,** successeurs du CFM56, suite aux entrées en service du LEAP 1A (motorisant l'A320 Néo) fin 2016 et du Leap 1B (en motorisation exclusive du B737 Max) début 2017. Le succès commercial de ces deux programmes s'est confirmé durant l'exercice qui cumulent désormais plus de 2.5 millions d'heures de vol sans incident majeur concernant les produits de la société.
- **Baisse des ventes série sur le CFM 56,** suite à l'arrivée du Leap, et **fin des ventes série du moteur GP7000** destinés l'Airbus A380.
- **Progression des ventes sur le GEnX,** la hausse des moteurs livrés destinés au Boeing 787 permettant de compenser l'impact de la baisse de cadence du Boeing 747-8.
- **Le moteur de développement du Silvercrest,** qui a été sélectionné par Cessna pour son futur avion d'affaires le Citation Hemisphere a poursuivi son plan d'essai en vue d'une certification moteur attendue en 2022.
- **Premières livraisons série pour le moteur Passport** qui équipe le business jet Global 7500 de Bombardier entré en service en décembre 2018.
- **Premières livraisons des boosters en configuration série pour le moteur GE9X,** qui équipera le futur Boeing 777X dont l'entrée en service est attendu début 2020.

*- Production & Etudes spatiales :*

L'année 2018 a été marquée par la stabilité de l'activité production et études spatiale.

*- Engineering bancs d'essais:*

L'activité de conception, installation et maintenance de bancs d'essais a continué de progresser en 2018 grâce notamment au développement de l'activité support.

**Rapport de gestion 2018**

*- Essais :*

Les activités d'essai, réalisées au sein de l'établissement de Liers, ont connu une baisse d'activité en 2018.

**Investissements & Activités industrielles**

*- Production & Personnel :*

Hausse de la charge globale de production, la hausse pour le Leap ayant compensé la baisse pour le CFM 56 et le GP7000. La Supply Chain reste très sollicitée avec la hausse rapide des cadences Leap qui va se poursuivre en 2019. La maîtrise de la qualité des produits livrés reste une préoccupation constante. Poursuite des efforts importants de modernisation de l'outil industriel dans le cadre du « Plan industriel pluri annuel ».

Les effectifs inscrits s'élèvent à 1.580 personnes, pour 1.550 à fin 2017. La formation du personnel représente environ 4.7% de la masse salariale.

*- Développement & Industrialisation :*

Les travaux de développement et d'industrialisation ont porté principalement sur les moteurs GE9X, Passport, Silvercrest et NMA (New Middle Aircraft), programme qui pourrait être lancé par Boeing. De nouvelles techniques de fabrication sont également expérimentées telles que le composite, la fabrication additive, la soudure inertielle ...

*- Recherche & Technologie :*

Les travaux ont porté sur les mêmes axes que ceux des années précédentes à savoir les essais sur le booster rapide (Enval), dont les essais se sont déroulés avec succès, la nouvelle gamme de fabrication du BluM (Bladed Drum) ainsi que la fabrication de carters de lubrification en additif dont les produits sont en cours de certification par l'EASA

*- Investissements :*

Safran Aero Boosters a réalisé en 2018 des investissements corporels et incorporels à concurrence de 29 millions d'EUR, en recul par rapport au niveau particulièrement exceptionnellement élevé des années précédentes.. Les investissements en équipements et infrastructure (22.5 millions d'EUR) concernent aussi bien les nouveaux programmes, que la capacité de production, la productivité, les nouvelles technologies, les moyens pour la Santé, Sécurité Environnement et l'environnement de travail.

La baisse des montants activés en immobilisations incorporelles (6.8 millions d'EUR) est directement liée à la fin du développement du programme Leap qui est en production depuis 2017.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**RAPPORT DE GESTION**



**Résultats et Financement**

La direction de la société est responsable de l'établissement des comptes annuels qui doivent donner une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Les comptes de l'exercice 2018 ont été arrêtés selon les mêmes principes comptables que ceux utilisés lors des exercices précédents.

Les estimations comptables font partie intégrante des états financiers préparés par le management et sont basés sur la connaissance et l'expérience du management sur les faits passés et présents ainsi que sur les estimations des événements futurs. Ces estimations ont principalement trait au niveau de certaines provisions ainsi qu'à la comptabilisation des marges sur projets long terme.

Le chiffre d'affaires s'élève à 787 millions d'EUR en 2018 pour 732 millions d'EUR en 2017.

Le résultat d'exploitation s'élève à 151 millions d'EUR, soit 19,2% du chiffre d'affaires ; hausse du taux de rentabilité par rapport à celui de 2017, en dépit de la hausse des ventes de nouveaux programmes au détriment de programmes mature à rentabilité plus élevée et de la hausse des provisions pour risques et charges grâce à la baisse des dépenses de RD autofinancées ainsi que des amortissements de RD.

Le résultat financier s'établit à +2 millions d'EUR pour -0,6 millions d'EUR en 2017. Cette évolution provient principalement d'une reprise de provision sur créance.

Les principaux instruments financiers se composent de liquidités en banque, d'avances remboursables ainsi que de créances et dettes commerciales afférentes directement à ses activités. Safran Aero Boosters a implanté des règles pour limiter les risques de crédit et n'utilise pas de produits dérivés : les risques de change sont couverts au niveau du Groupe.

L'impôt des sociétés calculé au titre de 2018 s'élève à 10,7 millions d'EUR et intègre les effets d'une réduction de la base taxable liée à l'utilisation de brevets détenus par la société.

Safran Aero Boosters clôture l'exercice avec un résultat net de 142,4 millions d'EUR en 2018 (18,1% du chiffre d'affaires) contre 120,9 millions d'EUR en 2017 (16,5% du chiffre d'affaires).

**Rapport de gestion 2018**

Le Conseil n'a pas connaissance d'événements post-clôture qui modifieraient de manière significative les résultats présentés ci-dessus.

**Affectation bénéficiaire**

Au terme de l'exercice 2018, le solde disponible pour affectation s'élève à 567,6 millions d'EUR soit le bénéfice de l'exercice à affecter de 142,4 millions d'EUR majoré du report à nouveau de 425,2 millions d'EUR.

Le Conseil d'Administration propose l'affectation bénéficiaire suivante :

- Distribution d'un dividende brut de 10,60 EUR par action : 80,7 millions d'EUR.
- Bénéfice à reporter : 486,9 millions d'EUR.

Sur base de cette proposition, les fonds propres (hors subsides en capitaux) s'établiraient à 547 millions d'EUR au 31 décembre 2018.

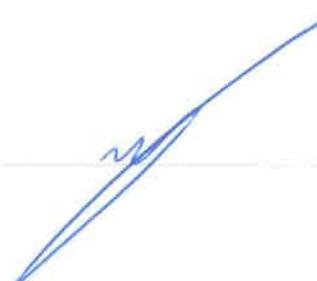
**En synthèse**

L'année 2018 se caractérise pour Safran Aero Boosters par les principaux éléments suivants :

- ❖ Une nouvelle progression du chiffre d'affaires grâce aux ventes de moteurs Leap.
- ❖ Une progression de la charge globale de production.
- ❖ Un maintien de l'activité de recherche et technologie afin de préparer le futur et une diminution sensible de l'activité de développement suite à la mise en service de plusieurs programmes.
- ❖ La poursuite des embauches qui a permis une nouvelle progression des effectifs.
- ❖ La poursuite des actions de progrès et de gains de productivité.
- ❖ Un niveau élevé de rentabilité malgré la constitution de provision pour risques et charges.
- ❖ Un nouveau renforcement de la structure financière grâce au niveau de la Capacité d'Autofinancement

**Perspectives**

Compte tenu des succès commerciaux des programmes sur lesquels Safran Aero Boosters est positionné, les perspectives d'évolution restent favorables sans sous-estimer le risque que représente la montée en cadence du Leap ainsi que les risques que connaît le marché mondial aéronautique. Le maintien de sa compétitivité industrielle par les actions de progrès reste indispensable à la réalisation de ses objectifs industriels et financiers ambitieux.



## **Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la société anonyme Safran Aero Boosters pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Safran Aero Boosters SA (« la Société »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Annuels », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 23 mars 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Annuels au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Annuels durant 8 exercices consécutifs.

### **Rapport sur l'audit des Comptes Annuels**

#### **Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Annuels de Safran Aero Boosters SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 1.310.519.938 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 142.364.905.

A notre avis, les Comptes Annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### **Fondement de notre opinion sans réserve**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Annuels en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Annuels, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

## Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en

la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Annuels, et apprécier si ces Comptes Annuels reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

### Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

### Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion, ainsi que le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Annuels et ce rapport de gestion a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur le rapport de gestion.

### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par le Code des sociétés, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

### Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Annuels visés à l'article 134 du Code des sociétés ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Annuels.

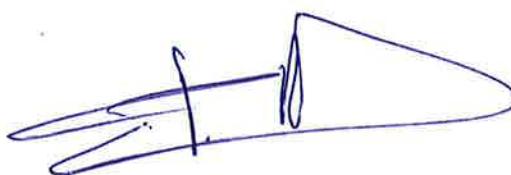
### Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés qui devrait être mentionnée dans notre rapport

Diegem, le 27 février 2019

Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SCCRL

Commissaire  
Représentée par



Eric Van Hoof

Associé\*

\* Agissant au nom d'une SPRL

19EVH0089

N°	BE 0432.618.812		C 10
----	-----------------	--	------

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 111 209

### Etat des personnes occupées

#### Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	1.444	1.286	158
Temps partiel	1002	124,3	89,5	34,8
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1.541,5	1.357	184,5
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011	2.067.648	1.847.750	219.898
Temps partiel	1012	125.031	88.133	36.898
Total	1013	2.192.679	1.935.883	256.796
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021	126.318.920	114.331.567	11.987.352
Temps partiel	1022	9.369.481	6.754.791	2.614.689
Total	1023	135.688.401	121.086.359	14.602.042
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>				
	1033	713.137	629.618	83.519

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	1.473,5	1.301,2	172,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	2.048.565	1.814.032	234.533
Frais de personnel	1023	126.085.561	111.433.381	14.652.180
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

N°	BE 0432.618.812		C 10
----	-----------------	--	------

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	1.454	119	1.547,2
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	1.320	118	1.412,8
Contrat à durée déterminée	111	134	1	134,4
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	1.295	82	1.359,9
de niveau primaire	1200	43	11	51,9
de niveau secondaire	1201	603	55	646,8
de niveau supérieur non universitaire	1202	272	10	279,4
de niveau universitaire	1203	377	6	381,8
Femmes	121	159	37	187,3
de niveau primaire	1210	2	1	2,8
de niveau secondaire	1211	39	12	48,1
de niveau supérieur non universitaire	1212	66	10	73,5
de niveau universitaire	1213	52	14	62,9
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130	12	1	12,8
Employés	134	871	93	943,7
Ouvriers	132	561	25	580,7
Autres	133	10		10

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150	4,3	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	8.048	
Frais pour l'entreprise	152	351.659	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice</b>	205	147	1	147,4
<b>Par type de contrat de travail</b>	210	63		63
Contrat à durée indéterminée	211	84	1	84,4
Contrat à durée déterminée	212			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	213			
Contrat de remplacement				

Sorties	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice</b>	305	99	17	112,5
<b>Par type de contrat de travail</b>	310	78	16	91,1
Contrat à durée indéterminée	311	21	1	21,4
Contrat à durée déterminée	312			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	313			
Contrat de remplacement				
<b>Par motif de fin de contrat</b>	340	18	11	26,9
Pension	341	31	5	35,2
Chômage avec complément d'entreprise	342	1		1
Licenciement	343	49	1	49,4
Autre motif	350			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à préster des services au profit de l'entreprise comme indépendants				

**Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1.024	5811	148
Nombre d'heures de formation suivies	5802	56.803	5812	7.075
Coût net pour l'entreprise	5803	5.690.095	5813	753.083
dont coût brut directement lié aux formations	58031	5.793.489	58131	790.021
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	283.950	58132	15.882
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	387.344	58133	52.820
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821	93	5831	1
Nombre d'heures de formation suivies	5822	9.800	5832	150
Coût net pour l'entreprise	5823	544.998	5833	8.342
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841	15	5851	3
Nombre d'heures de formation suivies	5842	8.331	5852	226
Coût net pour l'entreprise	5843	140.056	5853	36.035